

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 34/009/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 238/05 (AMR 34/038/2005 du 14 septembre 2005) et sa mise à jour (AMR 34/001/2006 du 13 janvier 2006)

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

GUATÉMALA **Fredy Peccerelli (h), président de la *Fundación de Antropología Forense de Guatemala* (FAFG, Fondation guatémaltèque d'anthropologie médico-légale)**
Bianka Peccerelli Monterroso (f), sœur de Fredy Peccerelli
Omar Girón de León (h), responsable du laboratoire de la FAFG et mari de Bianka Peccerelli Monterroso
Jeannette Peccerelli (f), ex-femme de Fredy Peccerelli
Gianni Peccerelli (h), frère de Fredy Peccerelli
ainsi que d'autres membres de la FAFG

Londres, le 16 mars 2006

Fredy Peccerelli, président de la *Fundación de Antropología Forense de Guatemala* (FAFG, Fondation guatémaltèque d'anthropologie médico-légale), basée à Guatemala, ainsi que son frère Gianni Peccerelli, sa sœur Bianka Peccerelli Monterroso et son beau-frère Omar Girón de León sont toujours en grand danger car ils ont de nouveau été menacés de mort ces derniers jours.

Le 15 mars, Fredy Peccerelli a reçu sur son téléphone portable un télémessagerie qui disait : « *On te surveille de près, fils de p... d'anthropologue, on va d'abord tuer tes frère et sœur...* ».

Fredy Peccerelli a déclaré à Amnesty International que le ministère public n'avait pas progressé dans l'enquête relative aux menaces de mort dirigées contre lui et ses proches au début du mois de janvier 2006. En effet, le 9 janvier, cet homme a reçu sur son téléphone portable un télémessagerie menaçant son frère de mort. Le jour suivant, un courrier a été déposé dans la boîte aux lettres du domicile de sa sœur, Bianka Peccerelli Monterroso, et de son mari, Omar Girón de León, responsable du laboratoire de la FAFG. Le 5 janvier 2006, alors que Jeannette Peccerelli, l'ex-femme de Fredy Peccerelli, faisait des courses avec ses deux enfants sous l'escorte du policier chargé de sa protection, un inconnu a commencé à les suivre. Craignant pour leur sécurité, ils ont été contraints de renoncer à leurs occupations.

Fredy Peccerelli et d'autres membres de la FAFG ont reçu de nombreuses menaces de mort en raison des travaux qu'ils mènent pour exhumer des charniers les corps de personnes exécutées par les forces armées guatémaltèques et leurs auxiliaires civils au début des années 1980. En 2002, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a demandé que Bianka Peccerelli Monterroso, Omar Girón de León, Fredy Peccerelli et d'autres membres de la FAFG bénéficient de mesures de protection à titre de précaution. Toutefois, Amnesty International craint que ces mesures ne soient encore insuffisantes ou inefficaces. La protection de ces personnes s'était relâchée juste avant les menaces de mort qui leur ont été adressées en janvier. Depuis lors, les autorités leur ont accordé la protection policière individuelle qu'ils demandaient, mais celle-ci s'est avérée, selon eux, peu fiable.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- exprimez votre vive inquiétude pour la sécurité de Bianka Peccerelli Monterroso, Gianni Peccerelli, Fredy Peccerelli, Omar Girón de León et Jeannette Peccerelli ;
- appelez les autorités à prendre des mesures sur-le-champ afin d'offrir toute la protection nécessaire aux personnes nommées ci-dessus ainsi qu'aux bureaux de la FAFG, conformément à la demande formulée en 2002 par la Commission interaméricaine des droits de l'homme ;
- demandez l'ouverture immédiate d'une enquête approfondie sur ces menaces de mort et priez les autorités d'en rendre les résultats publics et de traduire en justice les responsables présumés ;

- demandez aux autorités d'expliquer les raisons pour lesquelles elles n'ont pas mené d'enquêtes approfondies sur les précédentes menaces adressées aux membres de la FAFG ;
- rappelez aux autorités le droit des défenseurs des droits humains de mener leurs activités sans restrictions ni craintes de représailles, tel qu'il est proclamé dans la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus.

APPELS À :

Vice-ministre de l'Intérieur :

Vice-Ministro de Gobernación
Julio César Godoy Anleu
6a.Avenida 4-64, zona 4, nivel 2
Ciudad de Guatemala
Guatemala
Fax : + 502 2361 5914

Formule d'appel : *Señor Ministro / Monsieur le Ministre,*

Chef du bureau du procureur spécial des droits humains :

Jefa de la Fiscalía de Sección de Derechos Humanos
Rosa María Salazar Marroquín
7a. Avenida 11-20, Zona 1, Segundo nivel
Ciudad de Guatemala
Guatemala

Fax : + 502 2230 5296 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax : "*por favor, tono de fax*")

Formule d'appel : *Estimada Fiscal, / Madame,*

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Fundación de Antropología Forense de Guatemala (FAFG)
Avenida Simón Cañas 10-64, Zona 2
Ciudad de Guatemala
Guatemala

Fax : +502 2254 0882 / 2288 7297 / 2288 7302 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax : "*por favor, tono de fax*")

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 AVRIL 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*